

ARRÊTÉ N° ARR_2023_1498_PV2_RD37_RD81_LAVANS-LES-DOLE
Portant permission de voirie sur une Route Départementale
(opérateur de télécommunications)

Service : PPR - ROUTES - SDEE - ARD DOLE

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- VU** La demande en date du 27 novembre 2023 par laquelle l'entreprise EQUANS INEO, 5 Rue Lavoisier 21600 LONGVIC, exécutant des travaux pour FREE à l'attention de Mr ROUILLON Anthony, domicilié 16, Rue de la Ville l'Eveque 75008 PARIS, sollicite l'autorisation d'exécuter des travaux de pose de réseaux de télécommunications dans l'emprise des Routes Départementales n° 37 (au droit du PR 1+0375) et 81 (au droit du PR 1+0630), commune de 39700 LAVANS-LES-DOLE ;
- VU** Le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L3221-4 et L3221-5 ;
- VU** Le code de la voirie routière et notamment les articles L113-2 à L113-7 ;
- VU** Le code des postes et télécommunications et notamment les articles L45-9, L47 et R20-45 à R20-54 ;
- VU** Le code général des propriétés des personnes publiques et notamment les articles L2121-1 à L2122-5 ;
- VU** Le règlement de voirie départementale approuvé le 28 mai 2010 ;
- VU** l'arrêté en vigueur de délégation permanente de signature consentie à M. le Chef de l'Agence Routière Départementale de DOLE ;
- VU** l'état des lieux ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 AUTORISATION

Le bénéficiaire désigné dans la demande susvisée est autorisé à installer et à maintenir des infrastructures de télécommunications sur le domaine public routier, RD 37 et RD 81 - commune de LAVANS-LES-DOLE, à charge pour lui de se conformer aux dispositions du présent arrêté.

Ces infrastructures comprennent 718 ml de 3 pehd Ø 40 mm et 1 ml de 3 pvc Ø 45 d'artère souterraine et une chambre L2T.

Le présent titre ne confère pas à son bénéficiaire le droit réel prévu aux articles L1311-5 à L1311-8 du code général des collectivités territoriales.

En cas d'installation susceptible de partage, le bénéficiaire a l'obligation d'avertir le service gestionnaire (Agence Routière Départementale de DOLE) de l'implantation d'un nouveau câble par un tiers occupant.

ARTICLE 2 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

Les dispositions de l'article 39 du règlement de voirie susvisé sont applicables sous réserves des prescriptions particulières fixées par le présent arrêté.

Implantation et ouverture du chantier

Le bénéficiaire préviendra le service gestionnaire de la voirie de la date du commencement des travaux. Les ouvrages à réaliser seront implantés en sa présence.

La tranchée transversale sera implantée sous chaussée au PR 1+0375 de la RD 37.

La tranchée longitudinale sera implantée du PR 1+0375 de la RD 37 au PR 3+0360 de la RD 81.

◆ TRAVERSÉE SOUS CHAUSSÉE

La traversée au PR 1+0375 s'effectuera par fonçage ou par tranchée après visite sur le chantier.

Les excavations seront ouvertes à plus de 1,20 m du bord de chaussée par tranchée réalisée et remblayée conformément à l'annexe 7 du règlement de voirie.

Tranchée ouverte sous chaussée souple -réseau secondaire renforcée

- Sciage soigné de la chaussée à la scie diamantée, ouverture de la fouille.
- Extraction, évacuation des matériaux en décharge.
- Pose du réseau, enrobage de celui-ci en sable, sur une épaisseur de 20 cm.
- Installation d'un grillage avertisseur, à 10 cm au-dessus de la génératrice supérieur.
- Remblaiement successif en G.N.T 0/80 sur une épaisseur de 57 cm, G.N.T 0/31.5 sur épaisseur de 20 cm.
- Compactage par couches de 20 à 30 cm.

Réfection provisoire : dès la fin des travaux, à l'enrobé à froid ou à l'émulsion de bitume bicouche, gravillons 6/10 et 4/6.

Réfection définitive : environ 2 à 3 mois après la réfection provisoire comprenant :

- Redécoupage de la chaussée, 0,20 m de part et d'autre des deux lèvres de la tranchée.
- Décaissement sur 19 cm.
- G.B.2 sur 13 cm (passage en 2 couches)
- B.B.S.G 0/10, non calcaire sur 6 cm.
- Fermeture des joints à l'émulsion de bitume.

• TRANCHÉE SOUS ACCOTEMENT

Tranchée ouverte sous accotement souple à une distance < à 1.20 m du bord de chaussée

- Ouverture de la fouille
- Extraction, puis évacuation des matériaux en décharge.
- Pose du réseau de télécommunication, installation d'un grillage avertisseur à 10 cm au-dessus de la génératrice supérieure.
- Remblaiement en, G.N.T 0/31,5 sur une épaisseur de 75 cm.
- Compactage par couches de 30 cm.
- Réglage et finition soignée de l'accotement ou dépendances, à l'identique, après travaux, apport de terre végétale pour engazonnement aux graminées des zones terrassées : Ray Grass →45 %/ Graminées Espèces Locales →55 %, l'ensemble sera dosé à 20 grammes au m².

Tranchée ouverte sous accotement souple à une distance > à 1.20 m du bord de chaussée

- Ouverture de la fouille.
 - Extraction, stockage des matériaux. Pose du réseau de télécommunication, installation du grillage avertisseur à 10 cm au-dessus de la génératrice supérieure.
 - Remblaiement avec les **matériaux extraits**.
 - Compactage par couches de 30 cm.
 - Réglage et finition soignée de l'accotement ou dépendances, à l'identique, après travaux, engazonnement aux graminées des zones terrassées : Ray Grass →45 % / Graminées Espèces Locales →55 %, l'ensemble sera dosé à 20 grammes au m².
- CONTRÔLES DE COMPACITÉ

Les objectifs de densification et la fréquence des contrôles sont fixés par l'annexe 7 du règlement de voirie.

Dépôt de matériaux et de matériel

Les matériaux et matériels nécessaires aux travaux autorisés pourront être mis en dépôt sur l'accotement de la RD 37 et RD 81 avec l'accord du service gestionnaire.

Remise en état

A la fin du chantier, les lieux seront remis en état et tous les déchets (y compris les déblais excédentaires) produits par les travaux seront évacués vers une filière de traitement appropriée.

ARTICLE 3 SÉCURITÉ ET SIGNALISATION DU CHANTIER

L'entreprise chargée des travaux devra signaler le chantier conformément à la réglementation et aux recommandations en vigueur, et notamment le guide « Manuel de chef de chantier – signalisation temporaire ».

Si l'exécution des travaux nécessite un arrêté réglementant la circulation, il devra l'obtenir avant leur début auprès de l'autorité de police compétente.

ARTICLE 4 PRÉVENTION DES RISQUES LIES A L'AMIANTE ET AUX HAP

En cas de démolition partielle ou totale de la chaussée, le bénéficiaire est tenu d'**effectuer au préalable** et à ses frais un diagnostic sur la présence éventuelle d'amiante ou de HAP. Si celle-ci est avérée, les mesures préventives et le traitement des matériaux produits par le chantier seront pris en charge par le bénéficiaire.

En cas de démolition partielle ou totale de la chaussée, le bénéficiaire devra demander au service gestionnaire communication du **diagnostic existant** sur la présence éventuelle d'amiante ou de HAP. Si la présence d'amiante et/ou de HAP est avérée, les mesures préventives et le traitement des matériaux pollués produits par son chantier seront pris en charge par le bénéficiaire.

ARTICLE 5 DURÉE DES TRAVAUX ET RÉCOLEMENT

La durée des travaux autorisés par le présent arrêté ne devra pas excéder **30 jours calendaires**. Le bénéficiaire devra prévenir au moins huit jours à l'avance le service gestionnaire de la date prévue pour la fin des travaux afin qu'il puisse contrôler leur conformité au projet autorisé.

Les réseaux implantés devront faire l'objet d'une remise de plans de récolement faisant apparaître les canalisations et les ouvrages principaux réalisés sur la voie publique, dans le délai de trois mois à compter de la réception des travaux.

ARTICLE 6 RESPONSABILITÉ DU BÉNÉFICIAIRE – GARANTIE

La présente autorisation est délivrée à titre personnel et elle ne peut être cédée sans l'accord du Département. Son bénéficiaire est responsable vis-à-vis de ce dernier et vis à vis des tiers des dommages de toute nature qui pourraient résulter des travaux ou de l'exploitation de ses ouvrages.

Pendant la durée de l'autorisation d'occupation du domaine, son bénéficiaire devra assurer l'entretien des ouvrages dont il est propriétaire à charge pour lui de solliciter l'autorisation de réaliser les travaux correspondants. En ce qui concerne le remblaiement des tranchées et la réfection de la chaussée et des dépendances domaniales, le délai de garantie est fixé à un an à compter du récolement des travaux.

Dans le cas où les prescriptions de l'autorisation ne seraient pas respectées, le service gestionnaire adressera une mise en demeure au bénéficiaire pour y remédier dans un délai déterminé. Si celle-ci est restée sans effet au terme du délai, le service gestionnaire pourra exécuter d'office et aux frais du bénéficiaire, les travaux nécessaires.

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

ARTICLE 7 REDEVANCE

Le bénéficiaire de la présente autorisation est soumis à une redevance annuelle en ce qui concerne l'occupation du domaine public. Son montant est calculé selon le barème en vigueur.

Elles devront figurer dans la déclaration annuelle d'occupation du domaine public routier faisant état du patrimoine de l'occupant au 31 décembre et qui sera transmise au Département du Jura au plus tard le 1^{er} juin.

ARTICLE 8 VALIDITÉ DE L'AUTORISATION

La présente autorisation est délivrée à titre précaire et révocable, et elle ne confère aucun droit réel à son bénéficiaire. Elle peut être retirée à tout moment, sans indemnités, pour des motifs liés à l'intérêt du domaine public.

Elle est consentie pour une durée de **quinze ans** à compter de sa notification, en ce qui concerne l'occupation du domaine public.

En cas de révocation de l'autorisation ou en cas de non renouvellement au terme de sa validité, le bénéficiaire sera tenu si les circonstances l'exigent, de remettre les lieux dans leur état primitif dans le délai d'un mois à compter de la révocation ou du terme de l'autorisation. Passé ce délai, en cas d'inexécution, procès-verbal sera dressé à son encontre, et la remise en état des lieux sera exécutée d'office aux frais du bénéficiaire de la présente autorisation..

Le Département peut décider de ne pas imposer pas de remise en état des lieux. Dans cette hypothèse, les ouvrages situés sur le domaine public deviendront sa propriété et il se substituera de plein droit au bénéficiaire, y compris pour percevoir les éventuelles rémunérations versées par d'autres opérateurs au bénéficiaire par voie conventionnelle.

Le Département se réserve également le droit de faire déplacer les ouvrages implantés sur le domaine public aux frais de leur bénéficiaire, dès lors que ce déplacement est justifié par des travaux d'aménagement du domaine.

ARTICLE 9 RECOURS

Le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant qu'il peut exercer auprès de l'Agence Routière Départementale de DOLE, à l'adresse suivante : 24 rue de la Fenotte 39100 DOLE.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Besançon, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Diffusion :

Le bénéficiaire pour attribution

Son représentant pour information

La commune de LAVANS-LES-DOLE pour information

L'ARD de DOLE pour classement

Signature de l'arrêté



Envoyé en préfecture le 01/12/2023

Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 01/12/2023

ID : 039-223900010-20231201-ARR_2023_1498-AR



**DEMANDE D'AUTORISATION DE VOIRIE
POUR TRAVAUX SUR ou EN LIMITE
DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER**

IMPRIMÉ À ADRESSER EN 3 EXEMPLAIRES AU STA OU À LA MAIRIE DE LA COMMUNE CONCERNÉE
PAR LA DEMANDE, *au moins deux mois* avant le commencement des travaux.



DEMANDEUR

Nom ou raison sociale : EQUANS INFO INFRA.COM

Représenté par : M. BOULAY Fredéric

Adresse complète : N° 5, rue Lavoisier
21600 LONGVIC

N° de téléphone : 06 30 99 06 53 ; n° de Fax

Email : frederic.boulay@equans.com

SI LE BÉNÉFICIAIRE

(propriétaire de l'ouvrage)

EST AUTRE QUE LE DEMANDEUR

Nom ou raison sociale : FREE

Représenté par : M. Thomas FARARD

Adresse complète : N° 16, rue de la ville l'Évêque
75008 PARIS

N° de téléphone : 06 30 13 93 17 ; n° de Fax

Email : thomas@reseau.free.fr

OBJET DE LA DEMANDE

Etablissement de réseau, FREE

Etablissement de branchement :

Eau Electricité Gaz Assainissement Téléphone

Autres

Occupations diverses

Bois Matériaux Echafaudage Autres :

Emprise au sol : _____ m²

Création d'un accès au domaine public.

Création de trottoirs ou aménagement de sécurité.

Création de saillies (balcons, enseignes, bannes...), à préciser :

Aligement pour construction / modification / plantation / clôture.

Distribution de carburants.

LOCALISATION DES TRAVAUX

Adresse complète : N° _____, rue _____

Commune : LAVALS-LES-DOLE

Références cadastrales : Section n° _____

Voie(s) intéressée(s) : Route départementale n° 81, 37

Route nationale n° _____

Voie communale n° _____, dite _____

NATURE DES TRAVAUX

Ouvrage souterrain : Tranchée Autres (fonçage, forage...), à préciser :

Trottoir.

Accotement.

Chaussée.

Ouvrage aérien.

Autres, à préciser :

N° de permis de construire ou de déclaration de travaux (éventuellement) :

ENTREPRISE INTERVENANTE

(si connue)

Nom : LHTP

Personne responsable : M. Philippe LHOMME

Adresse complète : N° 27, rue de Chambertin
2121 HAUTEVILLE LES DIXON

N° de téléphone fixe : 03 80 58 11 74 ; portable :

Télécopie :

Email : lhtp@wanadoo.fr

Code réservé à l'administration

FICHE DE SUIVI DE L'OPÉRATION

CONTRÔLE EN COURS D'OPÉRATION

RECEPTION DES TRAVAUX

Le Pétitionnaire

Le Gestionnaire de voirie

Nom :

Signature :

Nom :

Signature :

CONSTAT DE FIN DE GARANTIE (un an après la fin des travaux)

le :

Le Pétitionnaire

Le Gestionnaire de voirie

Nom :

Signature :

Nom :

Signature :



PÉRIODE D'INTERVENTION

Durée des travaux : jours
Travaux envisageables du au

**MODALITÉS ENVISAGÉES
D'EXPLOITATION DU CHANTIER**

- Coupure de la circulation.
- Circulation alternée :
 - Alternat par feux tricolores.
 - Alternat manuel.
 - Alternat par panneaux de signalisation.
- Autres, à préciser :

ATTENTION :

Si les travaux envisagés doivent perturber la circulation, une demande d'arrêt devra être déposée en mairie.

**RENSEIGNEMENTS
ET OBSERVATIONS
COMPLÉMENTAIRES**

Voir dossier travaux en PJ.

PIECES A JOINDRE A LA DEMANDE EN 3 EXEMPLAIRES :

- Plan de situation permettant la localisation du terrain et l'emplacement exact des travaux.
- Plan coté de l'ouvrage projeté (échelles exploitables : 1/200, 1/500 ou 1/1000).
- Photos du site si possible.

A. LONGVIC

Date de dépôt : 14/11/2023

Le 13/11/2023

Transmis au service gestionnaire de la voirie avec AVIS :

Signature du demandeur :

FAVORABLE DEFAVORABLE

Observations éventuelles et motivations de l'avis défavorable :

Appeler à demander au Département

Observations éventuelles :

A. Lavaurs Bo Dole le 22 Novembre 2023

LE MAIRE.





Envoyé en préfecture le 01/12/2023

Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 01/12/2023

ID : 039-223900010-20231201-ARR_2023_1498-AR



Paris le **14/11/2023**

Affaire suivie par :

EQUANS : Frédéric BOULAY

Projet : 39285_002_01 – LAVANS LES DOLE PASSOT
Objet : Demande de Permission de Voirie.

Bonjour,

Dans le cadre du développement de ses réseaux, FREE doit procéder à l'installation de câbles à fibres optiques et d'équipement techniques en vue de raccorder **une antenne télécom**. Conformément à l'article R.20-47 du Décret N° 97-683 du 30 mai 1997 relatif aux droits de passage sur le domaine public routier, nous sollicitons de votre part une permission de voirie pour l'exécution de nos réseaux sur le domaine public.

Nos réseaux seront constitués de :

Voies	Gestionnaire	Longueur de l'infrastructure	Nombre de Fourreaux	Nombre de Chambres
RD37	CD39	82 ml	3 PEHD Ø40	0 L2T
RD81	CD39	636 ml	3 PEHD Ø40	1 L2T
		1 ml	3 PVC Ø45	1 L2T

free

Envoyé en préfecture le 01/12/2023

Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 01/12/2023

ID : 039-223900010-20231201-ARR_2023_1498-AR

S²LOW

EQUANS

La date souhaitée de démarrage des travaux est fixée au **8 janvier 2024** avec une durée prévisionnelle de **2 semaines**.

L'entreprise titulaire du marché :

**EQUANS Ineo
5 Rue Lavoisier
21600 LONGVIC**

Le document original de l'accord de la permission de voirie est à délivrer et à transmettre à l'ordre de :

**FREE
A l'attention d'Anthony ROUILLON
16 rue de la ville l'évêque
75008 PARIS**

Une copie de ce document devra être envoyée à :

frederic.boulay@equans.com

Dans l'attente de votre autorisation et restant à votre disposition pour tout renseignement que vous jugerez utile, veuillez agréer, l'expression de nos sentiments distingués.

Frédéric BOULAY



Pièces jointes : **APD_GC_RP_39285_002_01 - LAVANS LES DOLE PASSOT**

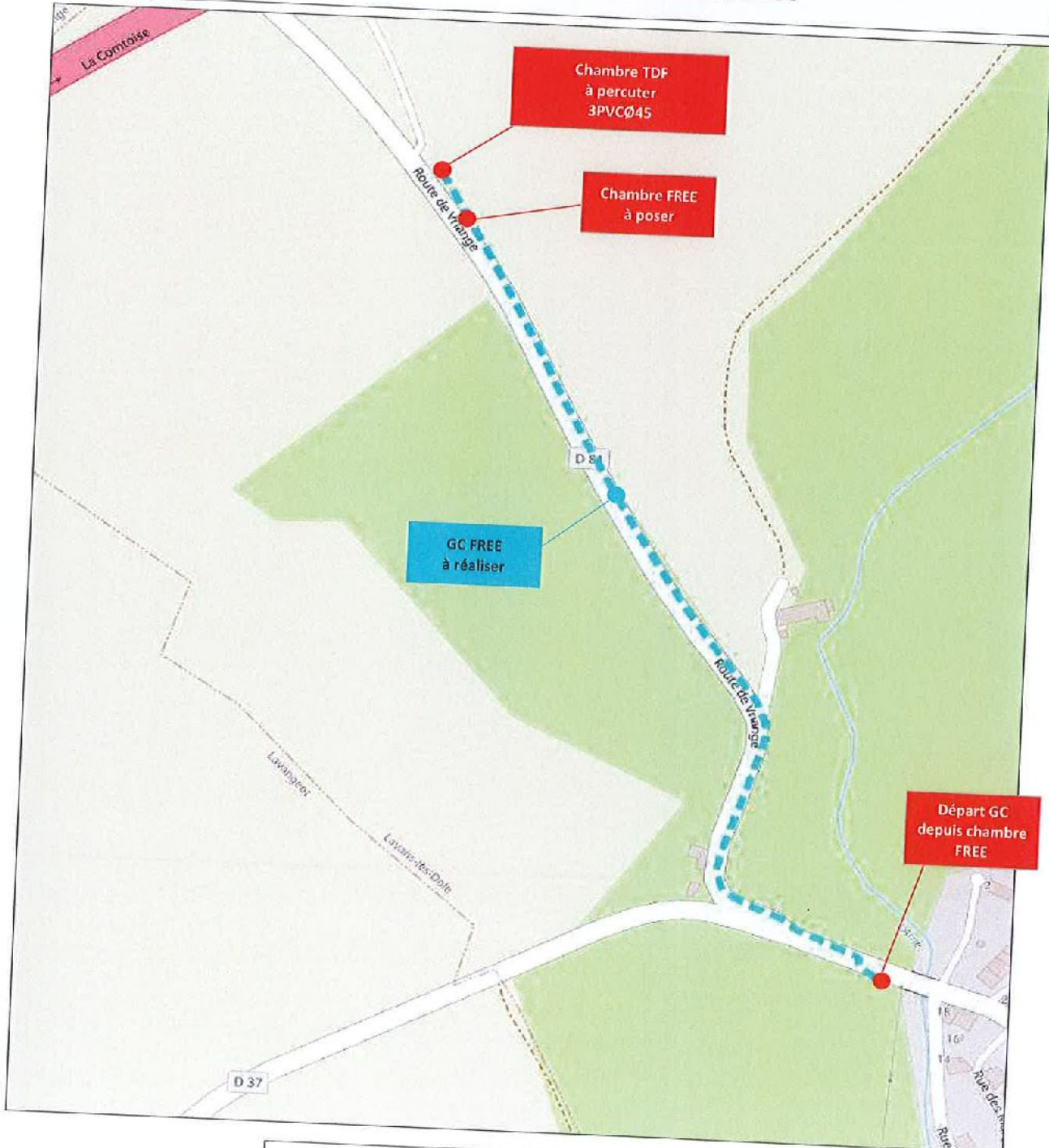
**FREE
16 rue de la ville l'évêque 75008 PARIS**

free

39285_002_01 - LAVANS LES DOLE PASSOT
APD GC BTS

EQUANS

LOCALISATION DES TRAVAUX



ROUTE DE VRIANGE - RD 81
39285 LAVANS-LES-DOLES

Version du document : V1

Code projet du site : 39285_002_01
- LAVANS LES DOLE PASSOT

Fait par :
Frédéric BOULAY

Date de réalisation :
07/11/2023

free

39285_002_01 - LAVANS LES DOLE PASSOT
APD GC BTS

EQUANS

Descriptif des travaux à réaliser pour acheminer la fibre optique depuis la chambre d'adduction du site jusqu'aux équipements FREE

PARCOURS GC - SOUS RESERVES DES RETOURS DT/DICT DES RESEAUX EXISTANTS

TRAVAUX

DESIGNATION		TYPE	QUANTITE	UNITE
Pose de fourreaux		3PVCø45	5	ml
		3PEHDø40	718	
Fourniture et pose de chambre avec tampons logotés FREE + Grille de protection		L2T	1	u
Percement chambre TDF - 3PVCø45		L2T	1	u
Pose d'un fil de détection type plynnox avec arrimage en chambre			723	ml
EGC_02_02	Tranchée traditionnelle en terrain naturel		155	ml
EGC_02_04	Tranchée pose mécanisée en terrain naturel ou en accotement		559	ml
EGC_02_07	Tranchée traditionnelle sur Chaussée ou Parking Réfection en enrobé		9	ml
EGC_02_20	PV pour remblais en GNT		62	ml
Longueur totale du GC			723	ml
PRESTATION DOE A REALISER			723	ml

TRAVAUX

Version du document : V1

Code projet du site : 39285_002_01
- LAVANS LES DOLE PASSOTFait par :
Frédéric BOULAYDate de réalisation :
07/11/2023



39285_002_01 - LAVANS LES DOLE PASSOT
APD GC BTS



Modalités d'accès :

Nom et information de contact : RSR FREE	Type d'accès : A déterminer	Sécurisation de chambre : Sans objet
---	--------------------------------	---

Informations remarquables :

Coord. technicien qui a fait la VT et/ou VIC : BOULAY Frédéric	Typologie du site : Pylône	Monument historique, ONF, VNF : Sans Objet
---	-------------------------------	---

Impact GC :

Domaine Public: OUI	Impact gestionnaire (villes concernées, département...): CD 39	Numéro PMV (DOE): CD 39
Domaine Privé: OUI	Numéro(s) de parcelle(s) concernée(s) + nom propriétaires + coordonnées: ZM 44 - TDF	PMV: BAIL FREE FM

Modalités de mise en œuvre :

Signalisation routière : Rétrécissement de voie - Panneaux AK5, AK3 Entreprise LHTP	Circulation alternée: Oui
---	------------------------------

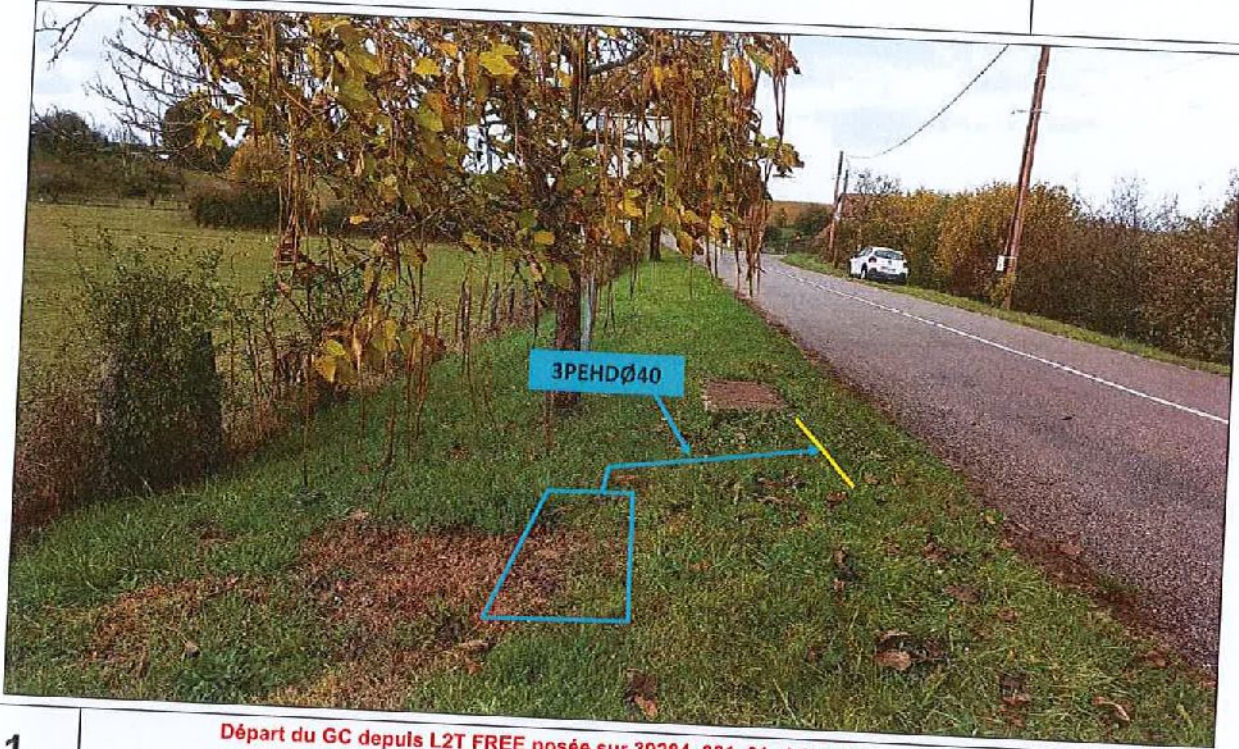
Version du document : V1

Code projet du site :
39285_002_01 - LAVANS LES
DOLE PASSOTFait par :
Frédéric BOULAYDate de réalisation :
07/11/2023

free

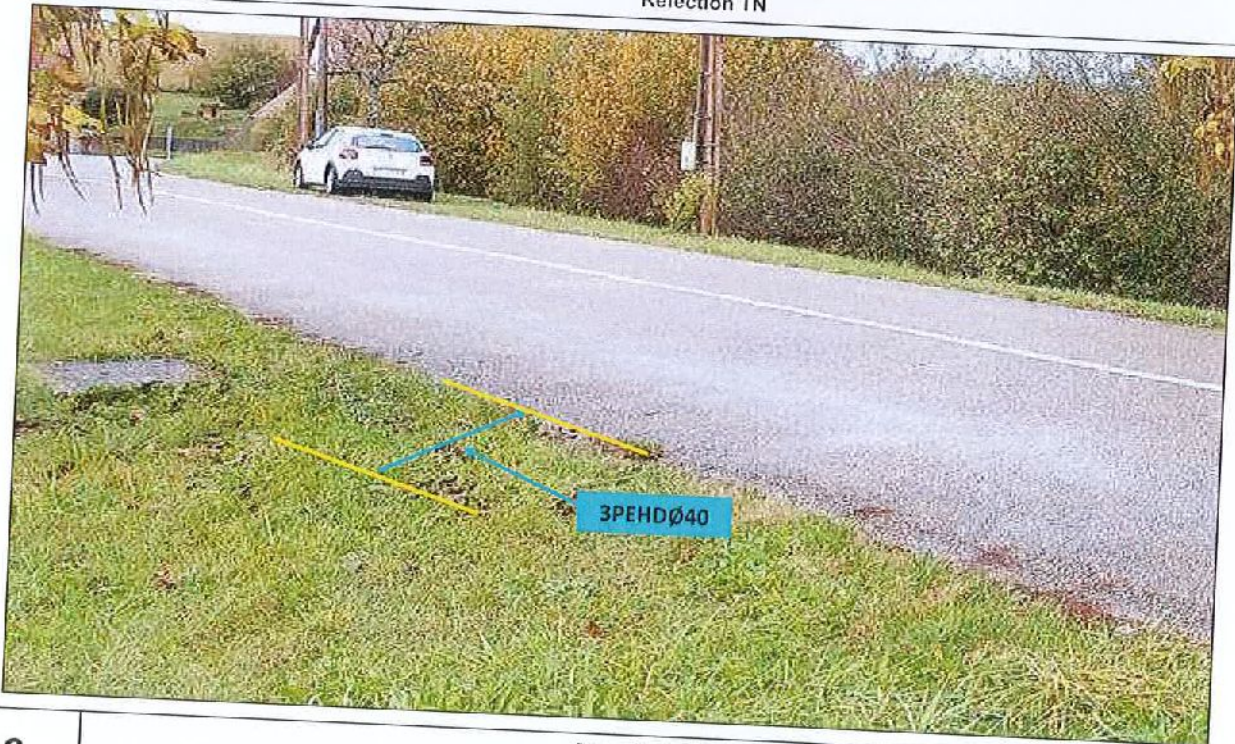
39285_002_01 - LAVANS LES DOLE PASSOT
APD GC BTS

EQUANS



1

Départ du GC depuis L2T FREE posée sur 39284_001_01 - LAVANGEOT / Pose de 3PEHDØ40
Tranchée traditionnelle en terrain naturel
Réfection TN



2

Pose de 3PEHDØ40
Tranchée traditionnelle en terrain naturel
Remblai GNT - Réfection TN

Version du document : V1

Code projet du site :
39285_002_01 - LAVANS LES
DOLE PASSOT

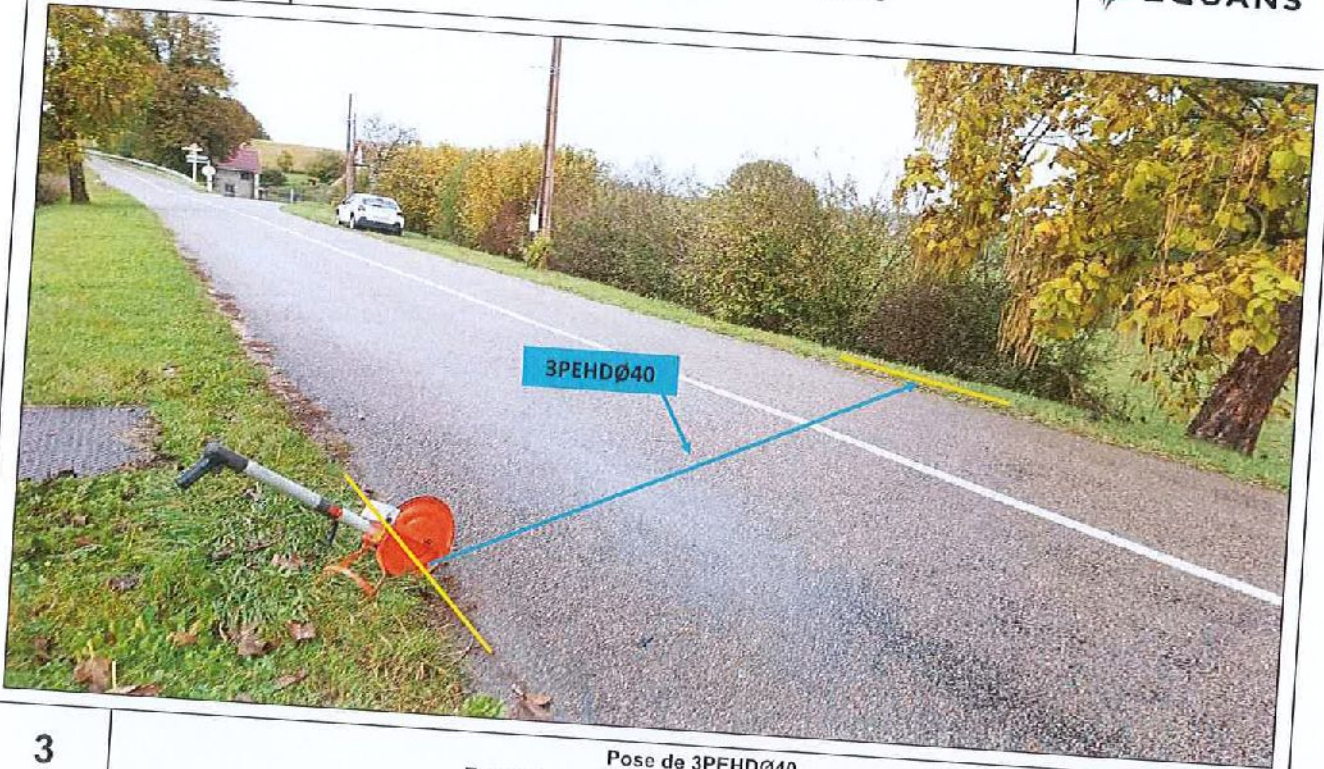
Fait par :
Frédéric BOULAY

Date de réalisation :
10/11/2023

free

39285_002_01 - LAVANS LES DOLE PASSOT
APD GC BTS

EQUANS



3

Pose de 3PEHDØ40
Tranchée traditionnelle sur chaussée ou parking
Réfection ENROBE



4

Pose de 3PEHDØ40
Tranchée traditionnelle en terrain naturel
Remblai GNT - Réfection TN

Version du document : V1

Code projet du site :
39285_002_01 - LAVANS LES
DOLE PASSOT

Fait par :
Frédéric BOULAY

Date de réalisation :
10/11/2023

free

39285_002_01 - LAVANS LES DOLE PASSOT
APD GC BTS

EQUANS



5

Pose de 3PEHDØ40
Tranchée traditionnelle en terrain naturel
Réfection TN



6

Pose de 3PEHDØ40
Tranchée traditionnelle en terrain naturel
Réfection TN

Version du document : V1

Code projet du site :
39285_002_01 - LAVANS LES
DOLE PASSOT

Fait par :
Frédéric BOULAY

Date de réalisation :
10/11/2023

free

39285_002_01 - LAVANS LES DOLE PASSOT
APD GC BTS

EQUANS



7

Pose de 3PEHDØ40
Tranchée traditionnelle en terrain naturel
Réfection TN



8

Pose de 3PEHDØ40
Tranchée traditionnelle en terrain naturel
Remblai GNT - Réfection TN

Version du document : V1

Code projet du site :
39285_002_01 - LAVANS LES
DOLE PASSOT

Fait par :
Frédéric BOULAY

Date de réalisation :
10/11/2023

free

39285_002_01 - LAVANS LES DOLE PASSOT
APD GC BTS

EQUANS



9

Pose de 3PEHDØ40
Tranchée traditionnelle en terrain naturel
Remblai GNT - Réfection TN



10

Pose de 3PEHDØ40
Tranchée traditionnelle en terrain naturel
Remblai GNT - Réfection TN

Version du document : V1

Code projet du site :
39285_002_01 - LAVANS LES
DOLE PASSOT

Fait par :
Frédéric BOULAY

Date de réalisation :
10/11/2023

free

39285_002_01 - LAVANS LES DOLE PASSOT
APD GC BTS

EQUANS



11

Pose de 3PEHDØ40
Tranchée traditionnelle en terrain naturel
Remblai GNT - Réfection TN



12

Pose de 3PEHDØ40
Tranchée traditionnelle en terrain naturel
Remblai GNT - Réfection TN

Version du document : V1

Code projet du site :
39285_002_01 - LAVANS LES
DOLE PASSOT

Fait par :
Frédéric BOULAY

Date de réalisation :
10/11/2023

free

39285_002_01 - LAVANS LES DOLE PASSOT
APD GC BTS

EQUANS



13

Pose de 3PEHDØ40
Tranchée traditionnelle en terrain naturel
Remblai GNT - Réfection TN



14

Pose de 3PEHDØ40
Tranchée traditionnelle en terrain naturel
Remblai GNT - Réfection TN

Version du document : V1

Code projet du site :
39285_002_01 - LAVANS LES
DOLE PASSOT

Fait par :
Frédéric BOULAY

Date de réalisation :
10/11/2023

free

39285_002_01 - LAVANS LES DOLE PASSOT
APD GC BTS

EQUANS



15

Pose de 3PEHDØ40
Tranchée traditionnelle en terrain naturel
Remblai GNT - Réfection TN



16

Pose de 3PEHDØ40
Tranchée traditionnelle en terrain naturel
Remblai GNT - Réfection TN

Version du document : V1

Code projet du site :
39285_002_01 - LAVANS LES
DOLE PASSOT

Fait par :
Frédéric BOULAY

Date de réalisation :
10/11/2023

free

39285_002_01 - LAVANS LES DOLE PASSOT
APD GC BTS

EQUANS



17

Pose de 3PEHDØ40
Tranchée pose mécanisée en terrain naturel ou en accotement
Réfection à l'identique



18

Pose de 3PEHDØ40
Tranchée pose mécanisée en terrain naturel ou en accotement
Réfection à l'identique

Version du document : V1

Code projet du site :
39285_002_01 - LAVANS LES
DOLE PASSOT

Fait par :
Frédéric BOULAY

Date de réalisation :
10/11/2023

free

39285_002_01 - LAVANS LES DOLE PASSOT
APD GC BTS

EQUANS



19

Pose de 3PEHDØ40
Tranchée pose mécanisée en terrain naturel ou en accotement
Réfection à l'identique



20

Pose de 3PEHDØ40
Tranchée pose mécanisée en terrain naturel ou en accotement
Réfection à l'identique

Version du document : V1

Code projet du site :
39285_002_01 - LAVANS LES
DOLE PASSOT

Fait par :
Frédéric BOULAY

Date de réalisation :
10/11/2023

free

39285_002_01 - LAVANS LES DOLE PASSOT
APD GC BTS

EQUANS



21

Pose de 3PEHDØ40
Tranchée pose mécanisée en terrain naturel ou en accotement
Réfection à l'identique



22

Pose de 3PEHDØ40
Tranchée traditionnelle en terrain naturel
Réfection TN

Version du document : V1

Code projet du site :
39285_002_01 - LAVANS LES
DOLE PASSOT

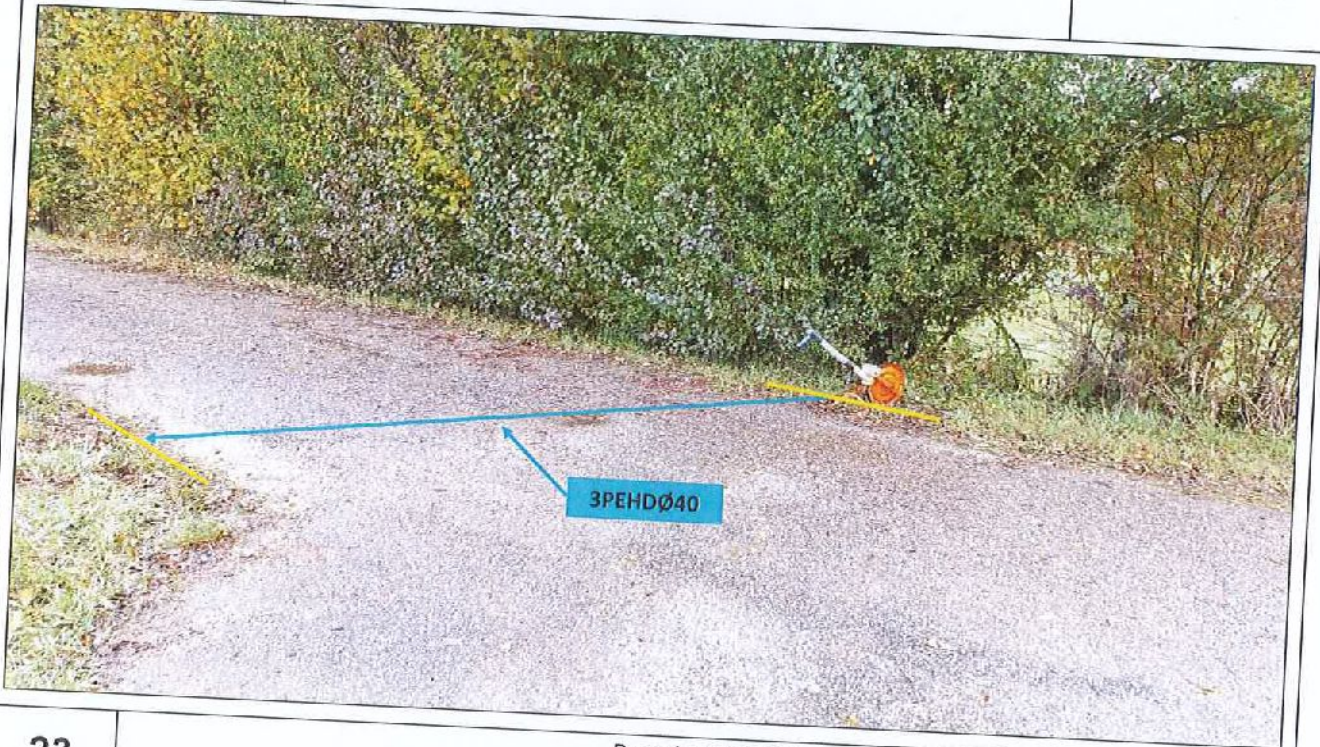
Fait par :
Frédéric BOULAY

Date de réalisation :
10/11/2023

free

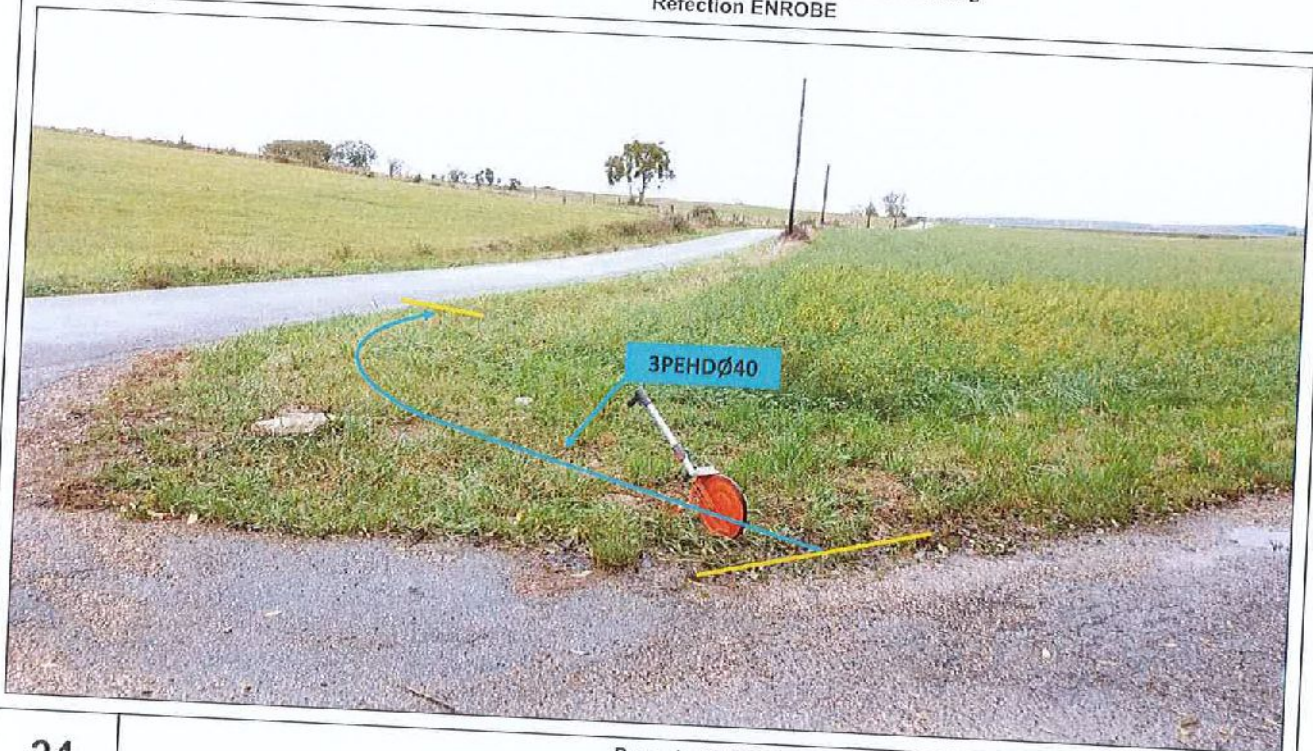
39285_002_01 - LAVANS LES DOLE PASSOT
APD GC BTS

EQUANS



23

Pose de 3PEHDØ40
Tranchée traditionnelle sur Chaussée ou Parking
Réfection ENROBE



24

Pose de 3PEHDØ40
Tranchée traditionnelle en terrain naturel
Réfection TN

Version du document : V1

Code projet du site :
39285_002_01 - LAVANS LES
DOLE PASSOT

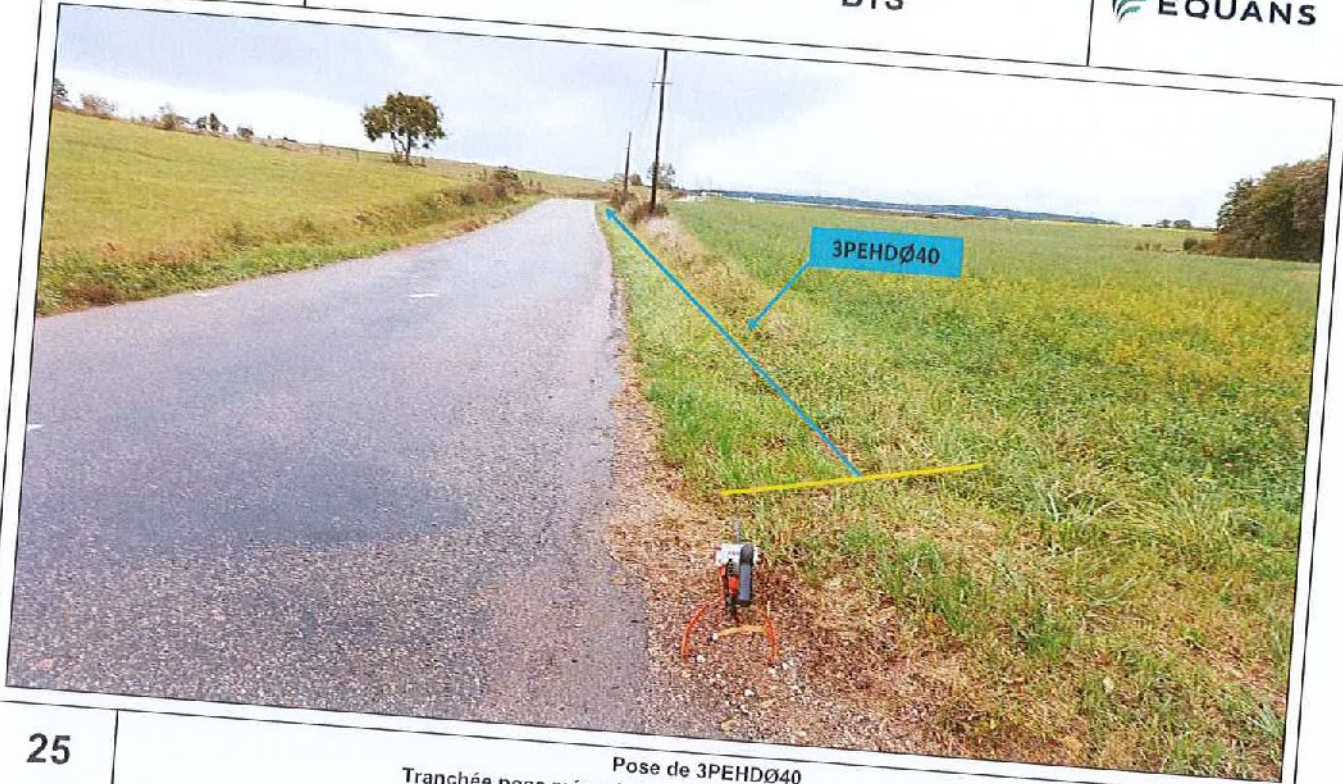
Fait par :
Frédéric BOULAY

Date de réalisation :
10/11/2023

free

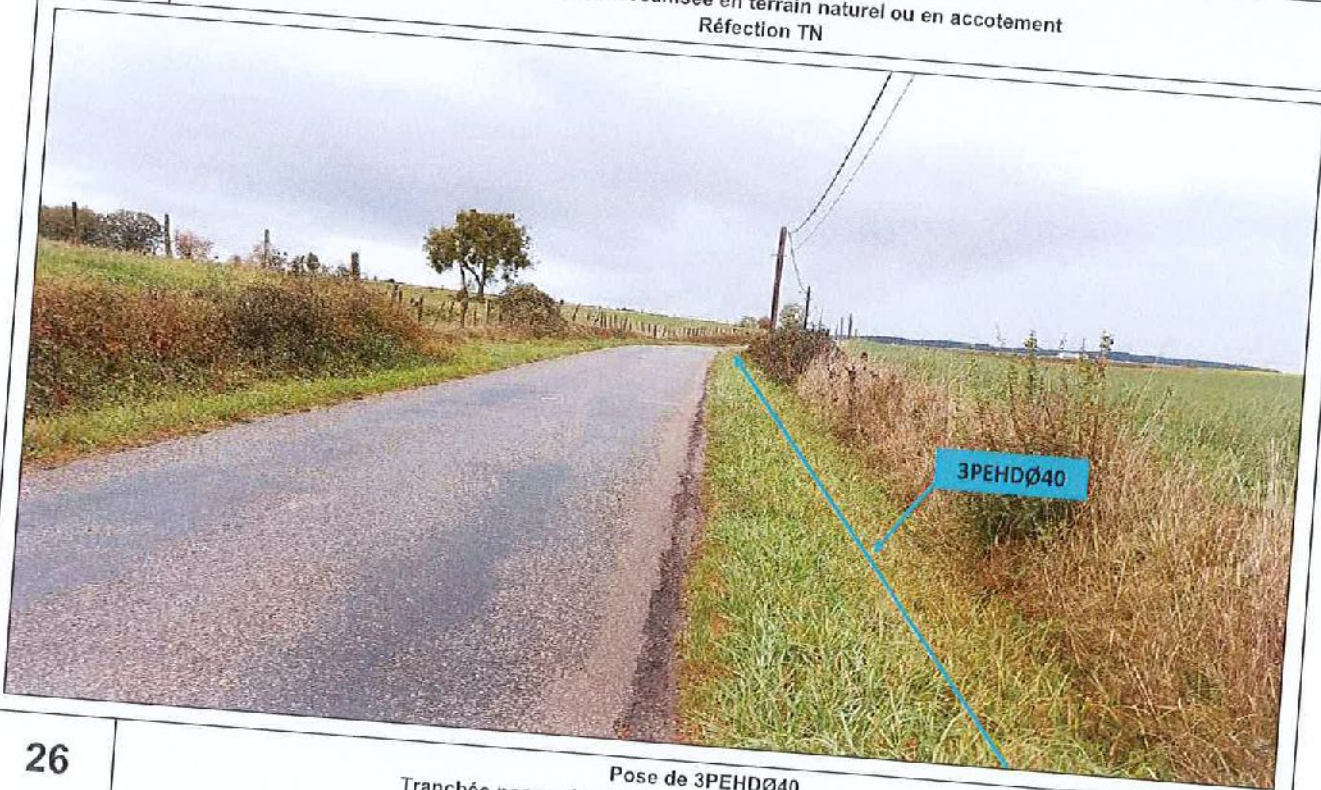
39285_002_01 - LAVANS LES DOLE PASSOT
APD GC BTS

EQUANS



25

Pose de 3PEHDØ40
Tranchée pose mécanisée en terrain naturel ou en accotement
Réfection TN



26

Pose de 3PEHDØ40
Tranchée pose mécanisée en terrain naturel ou en accotement
Réfection TN

Version du document : V1

Code projet du site :
39285_002_01 - LAVANS LES
DOLE PASSOT

Fait par :
Frédéric BOULAY

Date de réalisation :
10/11/2023

free

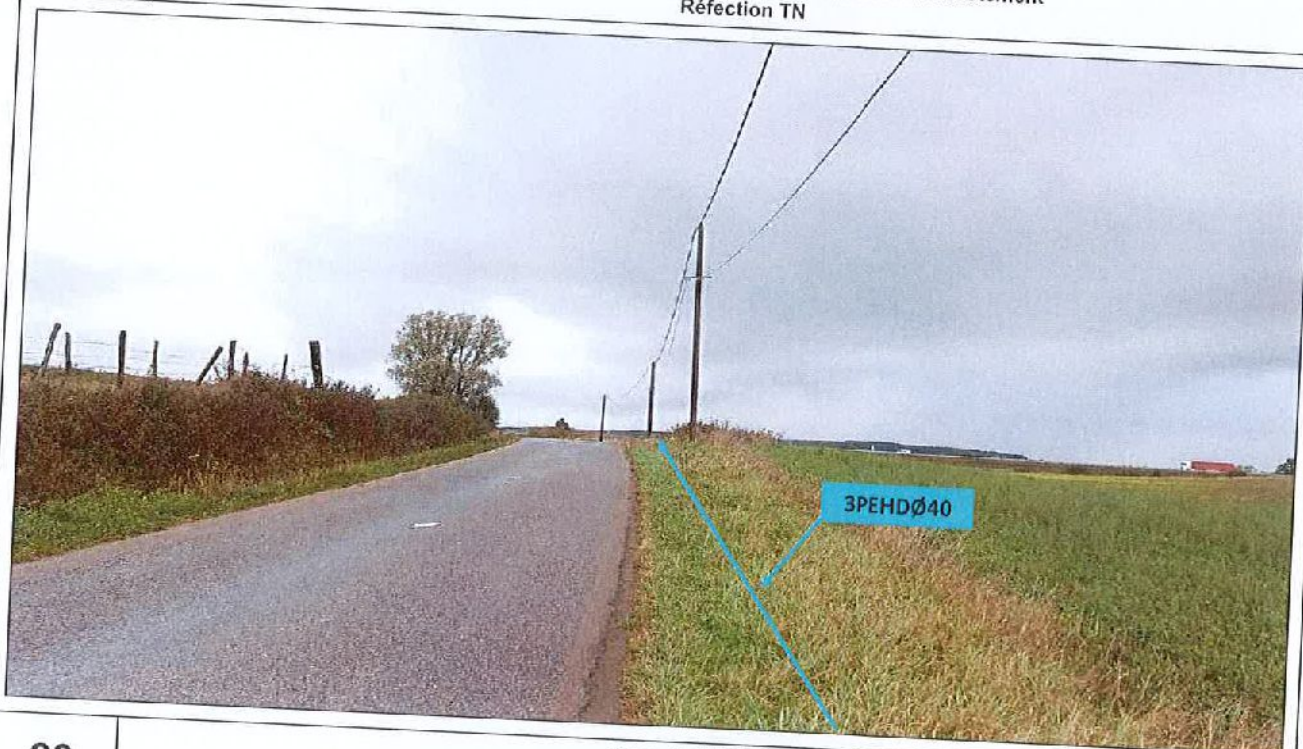
39285_002_01 - LAVANS LES DOLE PASSOT
APD GC BTS

EQUANS



27

Pose de 3PEHDØ40
Tranchée pose mécanisée en terrain naturel ou en accotement
Réfection TN



28

Pose de 3PEHDØ40
Tranchée pose mécanisée en terrain naturel ou en accotement
Réfection TN

Version du document : V1

Codin projet du site :
39285_002_01 - LAVANS LES
DOLE PASSOT

Fait par :
Frédéric BOULAY

Date de réalisation :
10/11/2023

free

39285_002_01 - LAVANS LES DOLE PASSOT
APD GC BTS

EQUANS



29

Pose de 3PEHDØ40
Tranchée pose mécanisée en terrain naturel ou en accotement
Réfection TN



30

Pose de 3PEHDØ40
Tranchée pose mécanisée en terrain naturel ou en accotement
Réfection TN

Version du document : V1

Code projet du site :
39285_002_01 - LAVANS LES
DOLE PASSOT

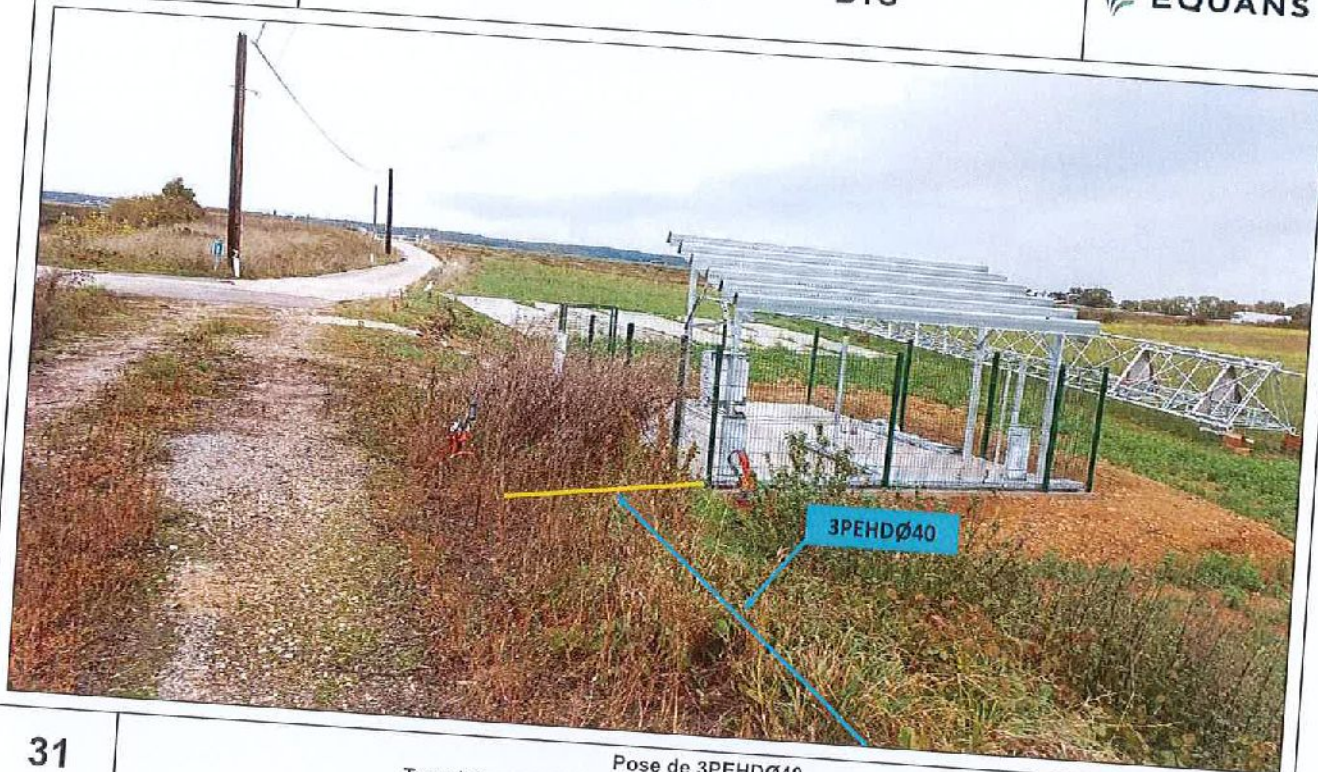
Fait par :
Frédéric BOULAY

Date de réalisation :
10/11/2023

free

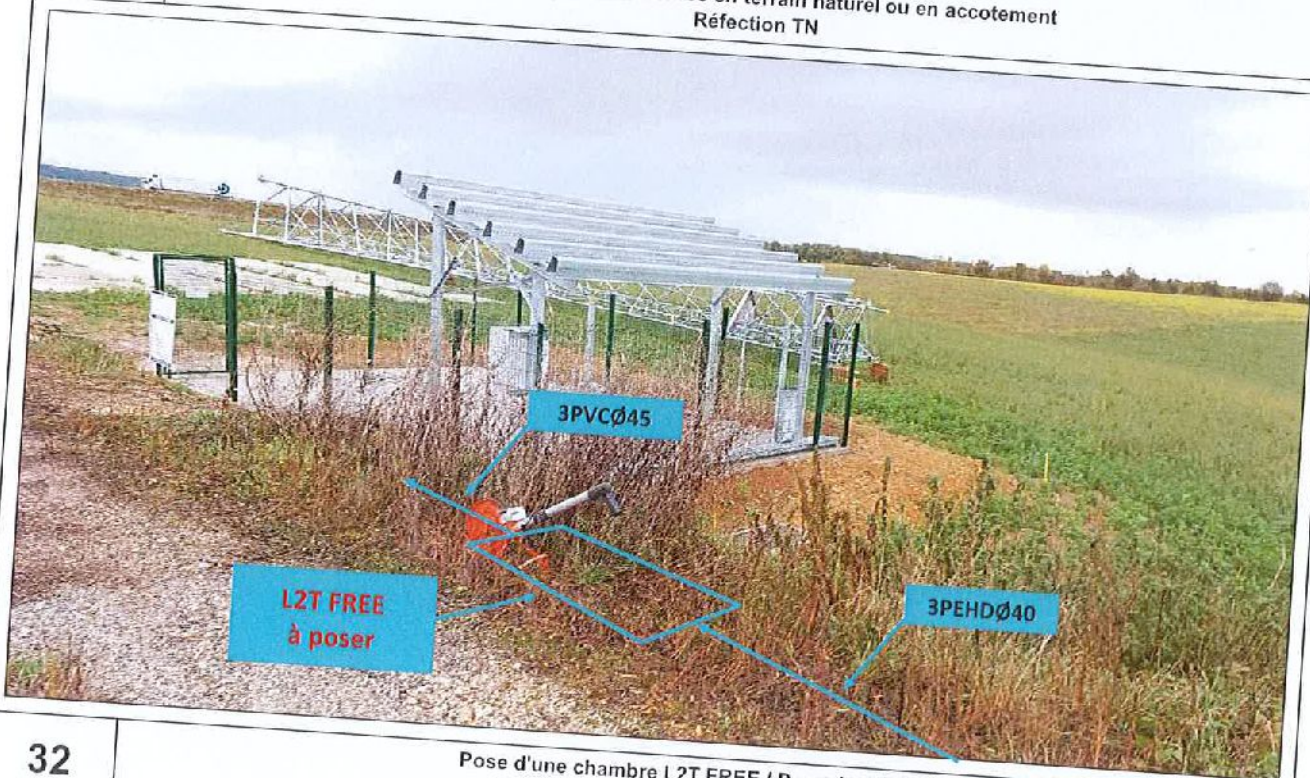
39285_002_01 - LAVANS LES DOLE PASSOT
APD GC BTS

EQUANS



31

Pose de 3PEHDØ40
Tranchée pose mécanisée en terrain naturel ou en accotement
Réfection TN



32

Pose d'une chambre L2T FREE / Pose de 3PVCØ45
Tranchée traditionnelle en terrain naturel
Réfection TN

Version du document : V1

Code projet du site :
39285_002_01 - LAVANS LES
DOLE PASSOT

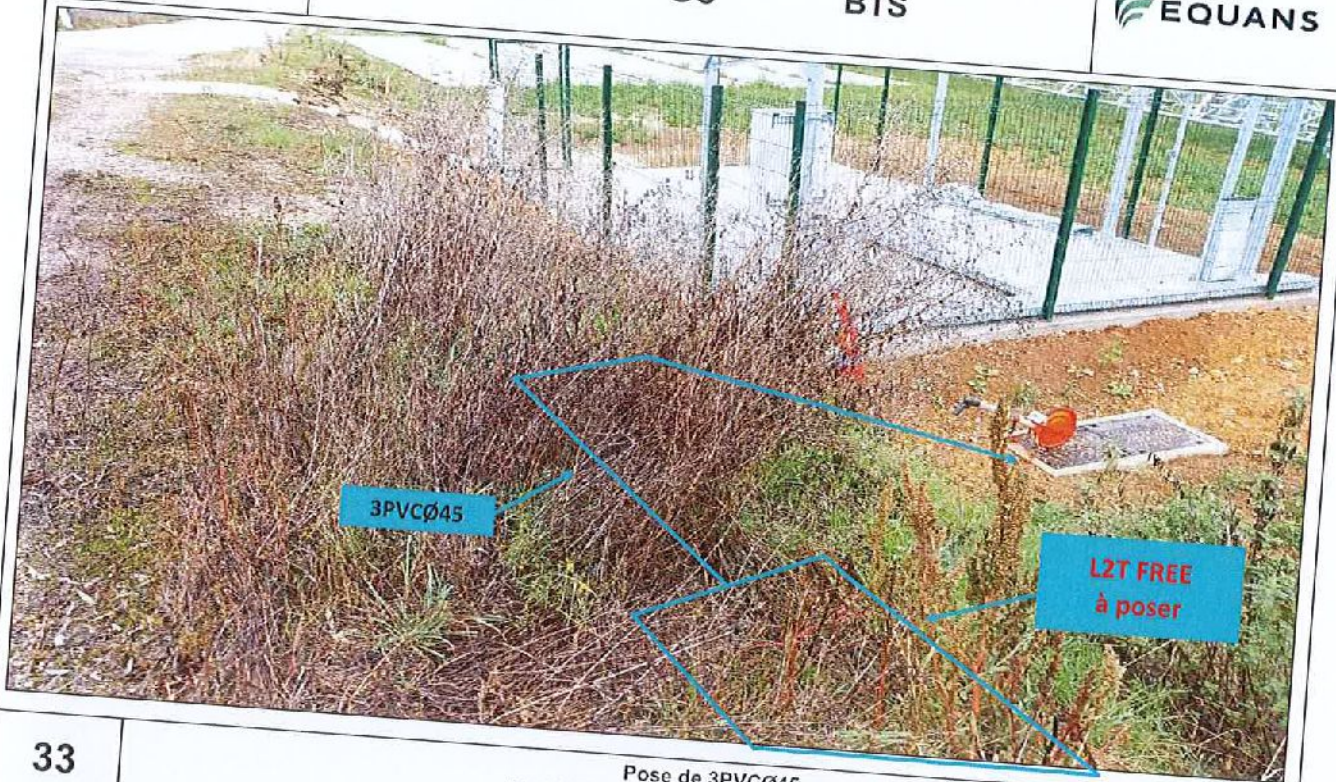
Fait par :
Frédéric BOULAY

Date de réalisation :
10/11/2023

free

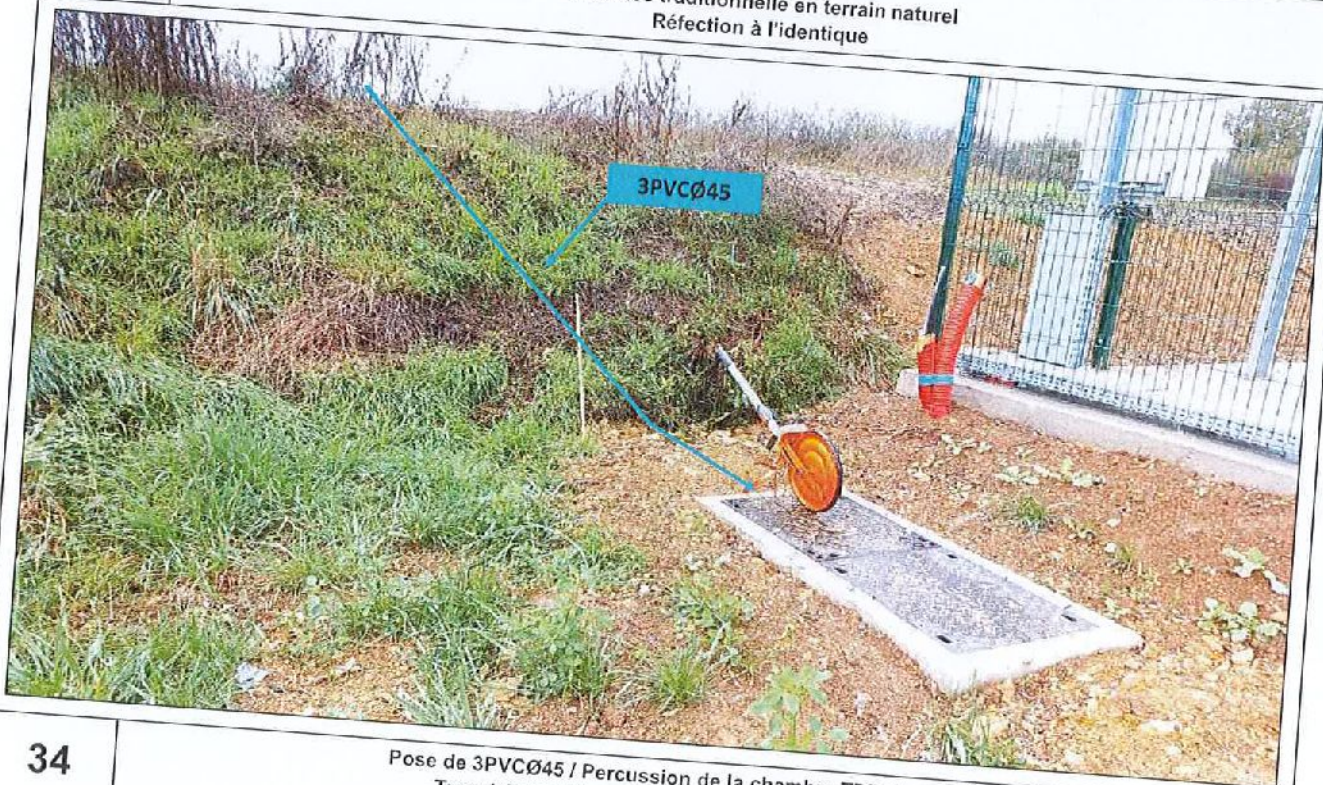
39285_002_01 - LAVANS LES DOLE PASSOT
APD GC BTS

EQUANS



33

Pose de 3PVCØ45
Tranchée traditionnelle en terrain naturel
Réfection à l'identique



34

Pose de 3PVCØ45 / Percussion de la chambre TDF avec 3PVCØ45
Tranchée traditionnelle en terrain naturel / Réfection TN
FIN DU GC

Version du document : V1

Code projet du site :
39285_002_01 - LAVANS LES
DOLE PASSOT

Fait par :
Frédéric BOULAY

Date de réalisation :
10/11/2023